



2022

LE MERCREDI 4 AVRIL 2018

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 4 avril 2018, à 20 h 30, à laquelle sont présents :

Éric Antoine
Martine Caron
Cécile Gauthier
Sylvain Léger
Caroline St-Louis
Janie Vallée

Marc-Olivier Bisson
Jacques D'Août
Edmond Leclerc
Raymond Ménard
Sylvain Tremblay

Les représentants du comité de parents

Anne-Marie Arcand
Andreann Thibert

Stéphane Mongeon

Absence

Daniel Cooke

Formant quorum sous la présidence de monsieur Éric Antoine.

Sont également présents :

Daniel Bellemare, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire
Nancy Morin, directrice du Service des ressources éducatives

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Souligne avoir participé à plusieurs événements : souper-bénéfice pour BO², présentation des projets personnels des élèves de 5^e secondaire de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, finales locales de *Secondaire en spectacle* des écoles secondaires Hormisdas-Gamelin et Louis-Joseph-Papineau.
- . Participation à la mobilisation de la communauté de Thurso en faveur du projet d'agrandissement de l'école Maria-Goretti.
- . Souligne la présence de Mme Nancy Morin, récemment nommée à titre de directrice générale adjointe aux affaires éducatives.

Parole aux commissaires

Monsieur Edmond Leclerc

- . Finale régionale de l'Expo-sciences : plusieurs récipiendaires de la CSCV, au primaire.

Monsieur Stéphane Mongeon

- . Fait état des bienfaits de la Boutique des 121 trésors en lien avec la récente décision de Walmart de revoir son programme d'embauche de personnes handicapées.

Monsieur Raymond Ménard

- . Rappelle qu'avril est le mois de l'autisme et rend hommage aux parents de ces élèves.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 91 (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2023

Rapport des présidences des comités et autres représentations du Conseil des commissaires

Carrefour culturel ESTacade par monsieur le commissaire Sylvain Léger :

- . Préparation d'une planification stratégique
- . Présentation des états financiers
- . Évoque la nécessité de discuter des investissements physiques nécessaires à la Salle Desjardins

Comité des ressources humaines par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson :

- . Préparation du Gala des commissaires du 14 mai prochain

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL-CADRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

RÉSOLUTION 92 (2017-2018)

Attendu les termes du document ayant pour titre : « Organisation administrative du personnel-cadre 2018-2019 – projet »;

Attendu la consultation effectuée auprès des deux associations de cadres (AQCS unité CSCV et ADÉOQ unité CSCV);

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 28 février et du 4 avril 2018;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson;

QUE le document intitulé «Organisation administrative du personnel-cadre 2018-2019» soit adopté tel que déposé.

Écoles		Élèves 2017-2018	Direction	Dir. adj.	Détenteur du poste
1	De la Montagne	115	1.0		
2	Aux Quatre-Vents	296	1.0		
3	Du Sacré-Cœur	449	1.0	0.2	
4	Du Ruisseau	306	1.0		
5	Saint-Jean-de-Brébeuf	245	1.0		
6	Mgr Charbonneau	184	A 0.8		
7	Saint-Michel (G) (prim./sec.)	451	1.0	0.8	
8	Du Boisé	312	1.0		
9	Saint-Laurent	472	1.0	0.6	
10	Hormisdas-Gamelin	1321	1.0	4.0	
11	Ste-Famille/Trois-Chemins	204	1.0	0.4	
12	Maria-Goretti	263	A 1.0	0.2	
13	Sacré-Cœur	94	A 1.0		
14	St-Cœur-de-Marie	140	A 1.0		
15	Adrien-Guillaume	120	A 1.0		
16	Providence	344	1.0		
17	J.-M.Robert (prim./sec.)		1.0		
18	St-Pie X	142	A 1.0	0.3	
19	Saint-Michel (M)	142	A 1.0		
20	Louis-Joseph-Papineau	530	1.0	1.0	
Total :			15.8	7.5	
21	Formation professionnelle		1	0.5	



2024

22	Formation générale des adultes
-----------	--------------------------------

1	0.5
2.0	1

--

Total :

Note :

A Ces écoles bénéficieront d'une prime additionnelle pour désigner un enseignant responsable en l'absence de la direction de l'école.

Établissements / Services	Description	Détenteur du poste
A École secondaire Hormisdas-Gamelin	1 gestionnaire administratif d'établissement 1 contremaître à la sécurité	
B Ressources éducatives	3 coordonnateurs	
C Ressources informatiques et organisation scolaire	1 direction 1 régisseur 1 agent d'administration	
D Ressources humaines	1 direction 2 conseillers en gestion	
E Ressources matérielles, financières et transport scolaire	1 direction (2 directions à partir de janvier 2019) 3 coordonnateurs 1 régisseur	
F Direction générale	1 agent d'administration 1 secrétaire général et responsable des communications	
Total :	18 cadres (19 cadres à compter de janvier 2019)	

Donc, au total

Formation générale jeunes au primaire	14.9 cadres
Formation générale jeunes au secondaire (incluant postes A, à ESHG)	10.4 cadres
Formation générale des adultes	1.50 cadres
Formation professionnelle	1.50 cadres
Siège social	16 cadres (17 cadres à compter de janvier 2019)
TOTAL	44,3 CADRES (45,3 CADRES EN JANVIER 2019)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le commissaire Edmond Leclerc quitte son siège afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts. Il est 20 h 48.

SERVICES BANCAIRES – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 93 (2017-2018)

Attendu que le contrat de service concernant les services bancaires intervenu entre la Banque Nationale du Canada et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées prend fin le 30 juin 2018;

Attendu l'appel d'offres sur invitation concernant les services bancaires de la CSCV où la Banque Nationale du Canada et la Caisse Desjardins du Cœur-des-Vallées ont été invitées à présenter une soumission;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Caisse Desjardins du Cœur-des-Vallées
104 Rue Maclaren E, Gatineau (Québec) J8L 1K1..... Non conforme



2025

Banque Nationale du Canada
600, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) H3B 4L2 601 295,00 \$

Attendu qu'une estimation des besoins en financement a été effectuée par le Service des ressources financières;

Attendu l'analyse des soumissions effectuées par le Service des ressources financières;

Attendu que l'analyse des soumissions démontre plusieurs clauses restrictives pour la Caisse Desjardins du Cœur-des-Vallées et la rend donc non conforme;

Attendu que l'analyse des soumissions démontre que l'offre de la Banque Nationale du Canada est conforme en tout point;

Attendu que le contrat est d'une durée de 3 ans, avec une possibilité de renouvellement pour une période supplémentaire de deux ans;

Attendu les recommandations du comité de vérification et des affaires financières élargi du 28 mars 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Stéphane Mongeon;

QUE le contrat pour les services bancaires soit adjugé à la Banque Nationale du Canada, pour une période de trois ans assortie d'une possibilité de prolongation de deux années supplémentaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le commissaire Edmond Leclerc reprend son siège. Il est 20 h 51.

<p>PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT UN PROJET DE PARTAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU – DÉLÉGATION DE SIGNATURE</p>

RÉSOLUTION 94 (2017-2018)

Attendu que la Municipalité de Papineauville désire établir une entente pour le partage de la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau qui deviendrait également la bibliothèque municipale;

Attendu que les termes de l'entente entre la Municipalité de Papineauville et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doivent convenir aux deux (2) parties;

Attendu les discussions du comité relatif aux affaires matérielles élargi lors de sa rencontre du 28 mars 2018 ;

Attendu la recommandation du directeur de l'école;

Attendu que le projet sera soumis à l'approbation du conseil d'établissement;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Martine Caron;

QUE le président, monsieur Éric Antoine, et le directeur général, monsieur Daniel Bellemare, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées l'entente à intervenir avec la Municipalité de Papineauville;

QUE la présente résolution demeure conditionnelle à l'approbation du conseil d'établissement de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2026

**RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET COORDONNATEURS DE LA GESTION
DES INCIDENTS – NOMINATIONS**

RÉSOLUTION 95 (2017-2018)

Attendu les termes de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* ainsi que la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale*;

Attendu l'approche stratégique gouvernementale en sécurité de l'information et la volonté du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'améliorer la gestion de la sécurité de l'information;

Attendu que la commission scolaire doit nommer un responsable de la sécurité de l'information ainsi que des coordonnateurs de la gestion des incidents;

Attendu que le secrétaire général, monsieur Jasmin Bellavance, agit à titre de responsable de l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q. chapitre A-2.1);

Attendu la recommandation du comité relatif aux technologies de l'information formulée lors de sa rencontre du 28 mars 2018;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE monsieur Sébastien Bujold, directeur du Service de l'organisation scolaire et des technologies de l'information, soit nommé responsable de la sécurité de l'information au sein de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et qu'il en exerce les fonctions et pouvoirs au sens de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* ainsi que de la *Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale*;

QUE monsieur Marco Périard, régisseur, et monsieur Éric Thériault, technicien, classe principale, soient tous deux nommés coordonnateur de la gestion des incidents et en exerce les fonctions et pouvoirs au sens de ladite loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**TRAVAUX DE RÉFECTION DE BASSINS DE TOITURE (PHASES 1 ET 2) À L'ÉCOLE SECONDAIRE
LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, À PAPINEAUVILLE – ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 96 (2017-2018)

Attendu l'appel d'offres public MMB1710TT01 visant des travaux de réfection de divers bassins de toiture (Phases 1 et 2) à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau à Papineauville;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Couvertures Victo 2000 Inc. 571 000,00 \$
990, rue de la Batiscan, Victoriaville (Québec) G6T 1Y2

TMR3 Couvreur Inc. 588 800,00 \$
1880, rue Pink, Gatineau (Québec) J9J 3N7

Les Toitures Raymond et ass. Inc. 648 200,00 \$
65, rue Jean-Proulx, Gatineau (Québec) J8Z 1W2

Morin Isolation et Toitures Ltée 687 600,00 \$
55, rue Breadner Gatineau (Québec) J8Y 2L7

Couvreur Rolland Boudreault 792 200,00 \$
660, rue Auguste-Mondoux, Local 4, Gatineau (Québec) J9J 3K3

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, Damphousse architecture + design d'octroyer le contrat à la firme Couvertures Victo 2000 Inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MEES dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu les recommandations du comité relatif aux ressources matérielles formulées lors de leur rencontre du 28 mars 2018;



2027

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le contrat pour des travaux de réfection de divers bassins de toiture (Phases 1 et 2) à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, soit octroyé à la firme Couvertures Victo 2000 Inc. pour la somme de cinq cent soixante et onze mille dollars (571 000,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ENTENTE INTERVENUE AVEC LA FONDATION DES TIGRES DE L'ESHG CONCERNANT LE TERRAIN À SURFACE SYNTHÉTIQUE À L'ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN, À GATINEAU – MODIFICATION À LA DURÉE DE L'ENTENTE

RÉSOLUTION 97 (2017-2018)

Attendu les termes de la résolution 114 (2014-2015) ayant pour titre « Entente à intervenir entre la Fondation des Tigres de l'ESHG et la CSCV concernant le terrain à surface synthétique à l'École secondaire Hormisdas-Gamelin, à Gatineau – délégation de signature »;

Attendu que l'article 2.1 de ladite entente prévoyait que la Fondation investissait 150 000 \$ dans le projet, soit 15 000 \$ par année sur une période de 10 ans;

Attendu que la Fondation a déjà défrayé 2 paiements de 15 000 \$, ce qui fait en sorte que le solde est de 120 000 \$;

Attendu la demande formulée par la Fondation des Tigres de l'ESHG de répartir le solde restant sur une plus longue période;

Attendu l'entente intervenue, et satisfaisante pour les deux parties, selon laquelle le solde restant serait étalé sur une période de 15 ans, ce qui représente un montant annuel de 8 000 \$;

Attendu que les paiements seraient effectués annuellement en date du 1^{er} septembre;

Attendu que le premier paiement de ladite entente est prévu le 1^{er} septembre 2018 et que le 15^e et dernier paiement est prévu le 1^{er} septembre 2032;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 28 février 2018 et du 4 avril 2018;

Attendu la recommandation du directeur général;

Il est proposé par madame la commissaire Anne-Marie Arcand;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées accepte la modification apportée à l'article 2.1 du protocole d'entente déjà intervenu avec la Fondation des Tigres de l'ESHG selon les modalités décrites à la présente résolution;

QUE le président et le directeur général soient mandatés à signer tout document et à prendre toute action permettant de donner pleinement effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CUEILLETTE ET TRANSPORT DES ORDURES POUR LES ÉTABLISSEMENTS (ÉCOLES ET CENTRES) DE LA VILLE DE GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 98 (2017-2018)

Attendu l'appel d'offres public OC17-17 pour le service de cueillette et de transport des ordures pour les établissements (écoles et centres) situés à Gatineau;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

LGL Globe inc. 21 715,20 \$
1765, Maloney Est, Gatineau (Québec) J8R 1B4

WM Québec Inc. 22 932,00 \$
627, rue Vernon, Gatineau (Québec) J9H 5E1

Matrec 30 450,00 \$
4, chemin du Tremblay, Boucherville, (Québec) J4B 6Z5



2028

Les Entreprises Myral Enr. Non conforme
815, rue de Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K4

Enviro Connexions (Waste Connections of Canada) Non conforme
1152, Kenaston St, Ottawa (Ontario) K1B 3P5

Attendu la recommandation de M. Normand Brière, coordonnateur au Service des ressources matérielles, d'octroyer le contrat à la firme LGLGlobe inc.;

Attendu les recommandations du comité relatif aux ressources matérielles faites lors de sa rencontre du 28 mars 2018;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le contrat pour le service de cueillette et de transport des ordures pour les établissements (écoles et centres) situés à Gatineau soit octroyé à la firme LGL Globe inc. pour la somme de vingt et un mille sept cent quinze dollars (21 715,20 \$) taxes exclues. Ce contrat débutera le 1^{er} juin 2018 et se terminera le 31 mai 2019. Le contrat est pour une durée d'une (1) année renouvelable automatiquement pour deux (2) périodes additionnelles. À l'échéance de la troisième année, le contrat peut être renouvelé, après entente entre les deux parties, pour deux (2) autres années pour un total de cinq (5) ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMITÉ DE RÉVISION INSTITUÉ EN VERTU DE LA POLITIQUE RELATIVE À LA RÉVISION D'UNE DÉCISION TOUCHANT UN ÉLÈVE – NOMINATIONS

RÉSOLUTION 99 (2017-2018)

Attendu les termes de la résolution 021 (2017-2018) intitulée : « Comité de révision institué en vertu de la Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève – nominations »;

Attendu que ladite résolution prévoyait notamment la nomination de madame Anik Morin à titre de membre et de présidente du comité;

Attendu la démission de Mme Morin, datée du 14 février 2018, à titre de membre du Conseil des commissaires;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 28 février, du 14 mars et du 4 avril 2018;

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Tremblay;

QUE monsieur Marc-Olivier Bisson soit nommé président du comité de révision, le tout conformément à la durée du mandat prévu à la *Politique relative à la révision d'une décision touchant un élève* (Réf. Recueil de gestion);

QUE monsieur Sylvain Léger soit nommé membre du comité de révision, le tout conformément à la durée du mandat prévu à ladite politique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC – NOMINATION D'UN SUBSTITUT

RÉSOLUTION 100 (2017-2018)

Attendu les termes de la résolution 022 (2017-2018) intitulée : « Assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec – délégués et substituts officiels de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année scolaire 2017-2018 »;

Attendu que ladite résolution prévoyait notamment la nomination de madame Anik Morin à titre de 1^{er} substitut;

Attendu la démission de Mme Morin, datée du 14 février 2018, à titre de membre du Conseil des commissaires;



2029

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 14 mars et du 4 avril 2018;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE madame Anne-Marie Arcand agisse soit nommée déléguée officielle de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées lors d'une assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

QUE monsieur Sylvain Tremblay agisse à titre de 1^{er} substitut de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées lors d'une assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

QUE monsieur Stéphane Mongeon agisse à titre de 3^e substitut de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées lors d'une assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

QUE ladite résolution 022 (2017-2018) soit modifiée en conséquence.

DÉLÉGUÉS	SUBSTITUTS (dans l'ordre)
<i>Éric Antoine</i>	<i>Sylvain Tremblay</i>
<i>Anne-Marie Arcand</i>	<i>Marc-Olivier Bisson</i>
<i>Sylvain Léger</i>	<i>Stéphane Mongeon</i>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 101 (2017-2018)

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc-Olivier Bisson ;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 2 mai 2018, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 21 h 15.

Éric Antoine,
Président

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général